



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation initiale et continue des cadres de santé

Question écrite n° 25652

Texte de la question

Mme Anissa Khedher attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la formation des cadres de santé et sur l'avenir des instituts de formation des cadres de santé. Véritable pilier dans l'organisation des établissements de santé, les cadres de santé sont indispensables au bon fonctionnement des services. « Maillon central », « Pilier du service », « clef du changement », « référence permanente », tels sont les mots retranscrits dans le rapport de Singly pour définir le rôle essentiel des cadres à l'hôpital. Dix ans après la publication de ce rapport, elle demande quelles sont les mesures envisagées par le ministère de la santé et des solidarités pour accompagner les cadres de santé dans leur besoin de formation initiale et continue, notamment en matière de management, de manière à répondre aux besoins de la profession dans un environnement médical et au sein d'organisations de santé en constante évolution.

Données clés

Auteur : [Mme Anissa Khedher](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25652

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 décembre 2019](#), page 11478

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)